

A onze heures, Son Altesse déjeune. Après le déjeuner, la promenade. M. le comte et Mme la comtesse de Chambord font tant de bien aux pauvres des environs, que le plus souvent leur victoria, attelée de deux chevaux, stationne à l'ombre de quelque quinconce de village pendant que Leurs Altesses vont visiter les malheureux, s'emplit comme par enchantement de fleurs champêtres et que Leurs Altesses reviennent à Goritz au milieu des bouquets d'aubépine, de lilas et de myosotis.

Souvent M. le comte de Chambord va chasser.

La chasse que Son Altesse Royale affectionne le plus, et précisément l'indisposition de Son Altesse l'a interrompue cette année, est la chasse au coq de forêt sur les montagnes qui entourent Goritz.

* *

Accompagné d'un ou deux secrétaires, M. le comte de Chambord se fait conduire par une interminable route à lacets au sommet des montagnes, qui ont bien douze cents mètres de hauteur. Arrivé au pied des pics inaccessibles aux voitures, Son Altesse descend chez le garde forestier de l'Etat, qui met son modeste chalet à la disposition de son hôte royal.

La vie des montagnes commence alors pour durer huit ou dix jours. On dîne à sept heures, on se couche à huit pour se lever à minuit et demi. A une heure du matin, départ avec les jeunes gens et le garde pour le pic couvert de bois séculaires, dans la nuit noire. Souvent par un vent violent et une pluie battante. A trois heures du matin, arrivée au lieu de la chasse, dans les bois épais où sommeille le coq de forêt, plus gros que le faisán, presque gros comme un dindon.

Il n'y a qu'une minute, dans vingt-quatre heures, pourrait-on dire, pour chasser ce gibier singulièrement sauvage. Cette minute est celle du réveil du coq, au petit jour. Il se dresse sur la branche des arbres où il a dormi, pousse un cri et s'envole à grand bruit. On le tire, et si on le manque on ne le revoit que le lendemain.

Son Altesse en a tué chaque année un nombre respectable. A midi les courriers expédiés de Goritz apportent la correspondance. On y répond et on lit pendant l'après-midi dans la maison du garde, pour remonter le lendemain avant l'aube au gîte des coqs de forêt. L'an dernier, le prince est resté bloqué par la neige pendant huit jours chez le garde, sans aucune communication avec le monde habité !

* *

Au passe-temps de la chasse succèdent les réceptions, les dîners. Il y a une nombreuse société à Goritz, et toutes les notabilités sans exception tiennent à honneur d'être admises auprès de M. le comte de Chambord. Puis se sont les Français qui viennent saluer Son Altesse, les familles de vieille noblesse et bien d'autres, qui viennent s'installer quelques jours dans la ville pour voir le roi, lui présenter des requêtes, solliciter des audiences. Cette année il est venu beaucoup de monde, ce qui fait que le séjour de la famille royale à Goritz est apprécié des gens du pays.

* *

Où s'arrêteront les progrès de la science ? Un médecin est en train de supprimer la douleur dans les opérations chirurgicales tout en laissant au sujet opéré sa pleine connaissance ; cela se fait au moyen de l'anesthésie partielle. Voici ce que l'on écrit de Paris à ce sujet :

Paris, 30 mai 1883.

On se rappelle l'incident qui s'est produit mardi dernier au cours de M. Brown-Séguard, au Collège de France. Un dame voulant s'opposer à la continuation des expériences du professeur sur un jeune singe, lui a, d'un coup d'ombrelle, fait sauter des mains son scalpel.

Le fait a, depuis lors, couru tous les journaux et plusieurs de nos confrères en ont profité pour demander purement et simplement la suppression de ces expériences, sans s'inquiéter autrement de leur utilité au point de vue médical et scientifique.

Rétablissons d'abord la vérité : M. Brown-Séguard fait en ce moment au Collège de France des expériences très intéressantes d'anesthésie partielle par l'acide carbonique. Il a choisi pour sujets de jeunes singes et c'est sur eux qu'il pratique ses opérations. Par son système, M. Brown-Séguard arrive à anesthésier son sujet pendant vingt-quatre heures au minimum sans aucun danger et sans supprimer chez lui la vie apparente ailleurs que dans la partie anesthésiée.

Le jeune singe, cause de l'incident du Collège de France, avait été anesthésié au cou trois jours auparavant et à la faveur de cette anesthésie, le professeur lui avait fait une incision dont cet animal ne s'était même pas aperçu ; puis on avait recousu la plaie et le singe avait continué à jouer et à manger avec la plus complète insouciance.

Mardi, c'est-à-dire trois jours après l'incision, l'anesthésie de la plaie durait encore, et c'est ce que M.

Brown-Séguard allait prouver à son auditoire en coupant avec des ciseaux les fils qui retenaient la plaie, lorsque la dame en question crut devoir intervenir. Il ne s'agissait, on le voit, ce jour-là, d'aucune opération nouvelle, mais eut-ce été le cas, les auditeurs ordinaires du cours de M. Brown-Séguard sont des médecins et des internes, habitués par métier à ne pas s'émouvoir de si peu.

Le résultat obtenu en opérant sur des singes, M. Brown-Séguard se croit autorisé à penser qu'il l'obtiendrait également sur des hommes, puisque la conformation physique du singe est presque entièrement semblable à celle de l'homme.

On comprend l'importance de cette découverte, qui supprime non seulement la douleur pendant toute opération quelle qu'elle soit, mais qui la supprime encore pendant plus de vingt-quatre heures après l'opération terminée.

Le système de M. Brown-Séguard offre en outre cet avantage, que l'éminent professeur n'anesthésie que la partie qui doit être opérée et qu'il laisse, au besoin, au malade, toute sa lucidité et toute sa volonté, lesquelles peuvent, en certains cas, être d'un grand secours pour guider le chirurgien chargé de l'opération.

M. Brown-Séguard est d'ailleurs à ce point persuadé de l'immense utilité de ces expériences, qu'il se propose de les justifier en les expliquant dans une série de leçons qui commenceront mardi prochain à deux heures et demie, au Collège de France.

Il disait hier, à ce propos :

— Je ferai peut-être encore souffrir beaucoup de singes, mais j'espère arriver à ne plus faire souffrir les hommes.

LES INSIGNES IMPÉRIAUX

(Voir gravure)

Les insignes impériaux que reproduit notre gravure se composent de la grande couronne de l'empereur et de la petite couronne de l'impératrice ; du sceptre, de la pomme, du globe impérial et de deux chaînes de Saint-André.

La translation de ces insignes a eu lieu dans des équipages de gala, attelés de six chevaux. Chaque pièce reposait sur des coussins de velours, portés par des fonctionnaires d'un très haut rang.

Ainsi, l'amiral comte Heyden portait la grande couronne, et le conseiller Titof portait le sceptre.

La couronne impériale est une merveille d'art, dont il serait difficile de trouver le pendant.

Cette couronne, qui a servi au sacre d'Alexandre III, est la même que celle qui a figuré au couronnement de son père, et des empereurs Nicolas, Alexandre I^{er}, Paul I^{er} et de Catherine-la-Grande, qui la fit confectionner par son joaillier Panzié, originaire de Genève, et auquel, à la vue du chef d'œuvre qu'il avait réussi à faire, elle donna le grade de général de brigade. Cette couronne, telle qu'il n'en existe pas de pareille au monde, est ornée de 5,012 brillants, diamants et autres pierres précieuses, d'un poids total de 2,292 carats ; de 54 grosses perles, pesant 745 carats, et d'un rubis énorme provenant de Chine et qui pèse 390 carats ; la valeur totale de la couronne est de plus de 10 millions de francs.

Outre cette couronne, le trésor impérial en contient neuf autres, dont la plus intéressante est celle dont l'empereur grec, Basile II, fit présent, en 988, à saint Wladimir ; une des plus riches, c'est celle qui servit au couronnement des impératrices Anne et Elizabeth, et qui est ornée de 2,579 brillants et diamants.

Quant à la couronne que portera l'impératrice, elle est une réduction de moitié de celle de l'empereur.

C'est un nimbe en forme de diadème, orné d'une étoile sur le devant.

Elle est en or fin et constellée de diamants.

Ces admirables bijoux ont été reçus à leur arrivée à Moscou par le gouverneur-général de la capitale, suivi de toutes les autorités.

On les a transportés à la Druscheinaja Palata, arsenal du Kremlin, où ils restèrent exposés à l'admiration du public jusqu'au jour du couronnement.

La couronne, le sceptre, le globe impérial, et, en outre, les insignes en diamants de l'ordre de Saint-André, datent de l'époque de Pierre-le-Grand.

On a placé ces différents insignes sur une table couverte de velours rouge, et derrière la table, se trouvent, sur des gradins, les couronnes de saint Wladimir, celle de Kasan, Astrakan, Sibérie, Pologne et la Toride, celle du tzar Iwan et Pierre Alexejewitsch, et enfin la couronne de Malte de l'empereur Pierre. Immédiatement après l'arrivée des monarques, les couronnes ont été portées dans la salle Saint-André et rangées à côté du trône avec les autres insignes ; parmi ces derniers, on remarque le glaive impérial, un travail vénitien du XVI^e siècle, le bouclier dont il a été fait mention pour la première fois à l'occasion du couronnement de l'impératrice Elisabeth, la fille de Pierre-le-Grand, un bouclier persan orné de turquoises et autres pierres précieuses, le sceau, et enfin le drapeau qui est fait spécialement à Saint-Petersbourg pour la fête.

UNE JUSTE PLAINTÉ

— A quoi sert de vivre ? disait une jeune fille de la campagne. Pour faire le ménage et surveiller les serviteurs, on me nourrit et l'on m'habille à peine. Il n'est guère étonnant que les filles de fermiers veulent quitter leur demeure pour aller travailler dans les manufactures, dans les magasins, partout où elles peuvent gagner de l'argent. Je reste pour ma mère, sans cela...

— Mais, lui répondit-on, n'y aurait-il pas moyen de gagner chez vous autant d'argent qu'il vous en resterait, votre pension payée, si vous travailliez hors de chez vous ?

— Plusieurs moyens, reprit-elle, mais je ne pouvais pas garder mon argent. On me le demande sous un prétexte ou sous un autre. Je l'ai essayé ; j'ai travaillé au jardin, j'ai semé du blé-d'inde, cultivé des fruits, élevé des poulets, mais cela ne me sert à rien ; je ne puis pas acheter une estampille sans demander l'argent qu'il me faut et sans être questionnée et transquestionnée.

Cette jeune fille n'avait que trop raison. Devrait-il en être ainsi ? Une bonne fille qui reste à la maison pour réjouir la vieillesse de son vieux père et de sa mère, ne devrait-elle pas être récompensée, ne devrait-elle pas retirer un salaire fixe et régulier pour le travail qu'elle fait afin d'avoir quelque chose qui soit bien à elle ? Que ce soit le produit du beurre ou du poulailler, ou bien encore que son père lui donne une douzaine de ruches d'abeilles dont elle aura le soin et dont elle retirera le bénéfice. Elle fait à ses parents de grands sacrifices : elle leur consacre sa jeunesse, elle renonce pour eux au séjour de la ville, où elle trouverait une société beaucoup plus nombreuse et où elle pourrait vivre indépendante, grâce à son travail qui serait très bien payé. Qu'on ne lui donne pas comme à contre-cœur un peu d'argent pour ses menus plaisirs, mais qu'on lui donne généreusement une part dans les revenus de la ferme qu'elle aide à faire prospérer, et que sa jeunesse sait égayer.

Toute femme, fille ou épouse, éprouve ce même sentiment, et il y a des femmes qui aiment mieux se passer de choses qui leur sont vraiment nécessaires plutôt que de les demander à leurs maris. Voilà pourquoi on fait souvent de si gros comptes chez les marchands et pourquoi les femmes ont recours à la ruse pour se procurer ce qui leur est dû.

LES FLEURS ET LES SUPERSTITIONS

La nécessité de cueillir certaines plantes avant le lever du soleil, comme pour l'herbe de la St-Jean, semble remonter jusqu'au temps de Plin, car il mentionne quelques fleurs, entr'autres le lis de la vallée qui, pour être efficaces, devaient être cueillies en secret, c'est-à-dire avant le jour. Il est sans doute aussi bien que les sorciers et leurs pratiques soient oubliés ; mais il est probable que c'est à eux que l'on doit les noms de certaines plantes et les superstitions qui s'y rapportent. On dit que les pavots étaient autrefois offerts aux morts pour apaiser leurs mânes, ce qui explique pourquoi elles sont au nombre des fleurs funèbres, en dépit de leurs couleurs brillantes. L'usage de la verveine dans le Tyrol, où l'on en met dans ses souliers pour empêcher les pieds de ressentir la fatigue, est peut-être l'origine du mot anglais *speedwell*, et plusieurs noms de fleurs et de plantes peuvent être ainsi expliqués en les comparant aux noms qu'elles portent dans d'autres contrées ou qu'elles ont portés dans d'autres temps. Quelques noms s'expliquent bien facilement, s'ils viennent de quelque particularité apparente de la fleur ou si les plantes ressemblent à quelque autre chose. Mais l'explication par comparaison que l'on voudrait faire de quelques noms serait bien absurde. Ainsi la plante que l'on nomme *dent de lion*, ressemble-t-elle à la dent d'un lion ? Et qui aurait été assez familier avec un lion pour vérifier cette ressemblance. Ne doit-on pas plutôt croire que cette plante a été considérée, dans quelque pays et à une époque inconnue, comme un préservatif contre la dent des lions ; ainsi de nos jours même, en Bavière, on croit qu'une certaine plante portée sur soi empêche les chiens de vous mordre. Et pour le *caprifole* (chèvrefeuille) devons-nous croire, comme le disent les traités de botanique, que ce nom lui a été donné parce qu'elle grimpe le long des rochers comme font les chèvres, quand on peut trouver une centaine de plantes qui ont cette même ressemblance avec les chèvres ! Ne serait-ce pas plus juste de donner pour raison le goût qu'ont les chèvres pour les feuilles de cette plante ? Le recours du zoologiste serait peut-être ici nécessaire au botaniste.

Jeudi dernier, à l'église Notre-Dame de cette ville, le général de l'armée des Etats Unis, Charles Tracy, d'Albany (N.Y.), a épousé mademoiselle Marie-Hermine Duchesnay, fille aînée de feu le colonel Philippe Duchesnay. Le nouveau marié est né au Canada. C'est le neveu de feu le rédacteur du *Vindicator*, journal publié à Montréal pendant les troubles de 1837-38.